




Utilisation du porte-vélos

Signalez votre intention d'utiliser le rack à vélos auprès du conducteur, à la montée et à la descente. Attendez l'arrêt complet du véhicule pour vous approcher du porte-vélos.

- 1 - Déverrouillez l'une des 3 barres escamotables en décrochant le tendeur élastique qui la maintient au cadre métallique. Abaissez la barre.
- 2 - Suspendez votre vélo par la roue arrière sur l'un des crochets, guidon vers le sol, en choisissant l'un des 3 crochaets hauts pour un grand vélo.
- 3 - Positionnez la roue avant dans le rail prévu à cet effet.
- 4 - Attachez votre vélo à l'aide du tendeur élastique en l'enroulant autour du cadre du vélo et fixez le tendeur sur la barre escamotable.
- 5 - Vérifiez le maintien du vélo sur le rack.

Pour récupérer votre vélo, faites les manœuvres inverses, relevez la barre escamotable en position haute et fixez-la à l'aide du tendeur élastique.

Règlement d'utilisation du service de porte-vélos

- Le service de porte-vélo est proposé gratuitement sur la ligne 682 en juillet et août, dans la limite de 6 emplacements et sans réservation possible. Possibilité de 2 vélos en soute. Les passagers doivent s'acquitter d'un billet à la montée dans le véhicule, sans supplément pour l'usage du porte vélos.
- Pour l'utilisation du porte-vélos arrière, le chargement / déchargement des vélos est autorisé aux seuls points d'arrêts suivants : Bédarieux « gare SNCF » – Lamalou les Bains « Casino » - Olargues « Mairie » - St Pons-de-Thomières « Le Foirail » - marqués d'un picto : 
- Pour des raisons de sécurité, le conducteur est tenu de rester au volant de son véhicule et ne peut quitter son siège* pour aider les passagers à installer ou récupérer leurs vélos placés sur le porte-vélos extérieur ou dans les soutes. Les passagers sont tenus de charger / décharger eux-mêmes leurs vélos.
- Compte tenu de la manœuvre physique et des vérifications de sécurité d'attache à effectuer, seuls les passagers âgés de plus de 16 ans ou les enfants accompagnés d'un adulte sont autorisés à utiliser le porte-vélos.
- En raison de la gratuité du service, le réseau liO Hérault Transport ne sera pas tenu responsable de toute blessure corporelle ni de tout dommage à l'égard des tiers par le fait des vélos survenant lors de l'utilisation de ce service ainsi qu'en cas de perte, vol, dégradation des vélos lors de l'usage du porte-vélos. A défaut de réserves écrites formulées au moment du retrait des vélos, le voyageur est censé en avoir repris possession en bon état et perd le bénéfice de la présomption de responsabilité. En cas de sinistre procédez au plus tôt à la déclaration auprès de votre assureur.

*sauf pour les personnes en fauteuil roulant

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Hérault
Transport

148 avenue du Professeur Viala - Parc Euromédecine 2
CS 34303 - 34193 Montpellier cedex 5
Téléphone 04 34 888 999
www.herault-transport.fr

Ligne 682 été

Bédarieux > St Pons de Thomières

St Pons de Thomières - Riols - Premian
- St Etienne d'Albagnan - St Vincent
d'Olargues - Olargues - St Julien - Mons -
St Martin de l'Arcon - Colombières / Orb -
Le Poujol / Orb - Lamalou les Bains -
Hérépian - Bédarieux



Valables du 4 juillet au 30 août 2020

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Hérault
Transport

Horaires lignes 682 été

Valables du 4 juillet au 30 août 2020

Bédarieux - Hérépien - Lamalou les Bains - Le Poujol sur Orb - Olargues - Saint Pons de Thomières

Jours de circulation		Du lundi au samedi						Dimanche et jours fériés		
BEDARIEUX	PLACE COT	08:15		11:05		12:10	16:10	18:15	11:45	18:45
↓	GARE SNCF	08:20		11:10		12:15	16:15	18:20	11:50	18:50
HEREPIAN	CENTRE	08:25		11:15		12:20	16:20	18:25	12:00	19:00
LAMALOU LES BAINS	PARC	08:33	09:33	11:18		12:23	16:23	18:28	12:03	19:03
↓	CASINO	08:35	09:35	11:20		12:25	16:25	18:30	12:05	19:05
LE POUJOL SUR ORB	CENTRE	08:40	09:40	11:30		12:30	16:30	18:35	12:10	19:10
COLOMBIERES SUR ORB	CENTRE		09:45			12:35	16:35	18:40	12:15	19:15
ST MARTIN DE L'ARCON	CENTRE		09:48			12:40	16:45	18:43	12:20	19:20
MONS	CENTRE		09:50			12:50	16:50	18:48	12:23	19:23
ST JULIEN	LES CASTAGNES		09:55			12:55	16:55	18:50	12:26	19:26
OLARGUES	MAIRIE		10:00	11:50	13:00	17:05	18:55	12:30	19:30	
ST VINCENT D'OLARGUES	LA TOUR RD908	10:05		11:55	13:08	17:12	19:00	12:35	19:35	
ST ETIENNE D'ALBAGNAN	CENTRE	10:10		12:00	13:10	17:15	19:05	12:40	19:40	
PREMIAN	CENTRE	10:15		12:05	13:15	17:20	19:10	12:45	19:45	
RIOLS	CENTRE	10:20		12:10	13:20	17:25	19:15	12:50	19:50	
ST PONS DE THOMIERES	LE FOIRAIL	10:25		12:15	13:25	17:30	19:25	13:00	20:00	

Jours de circulation		Du lundi au samedi						Dimanche et jours fériés	
ST PONS DE THOMIERES	LE FOIRAIL	06:25	07:25		11:25	12:30	16:30	10:00	17:00
RIOLS	CENTRE	06:30	07:30		11:30	12:35	16:35	10:10	17:10
PREMIAN	CENTRE	06:35	07:35		11:35	12:40	16:40	10:15	17:15
ST ETIENNE D'ALBAGNAN	CENTRE	06:40	07:40		11:40	12:45	16:45	10:20	17:20
ST VINCENT D'OLARGUES	LA TOUR RD908	06:47	07:47		11:47	12:50	16:55	10:24	17:24
OLARGUES	MAIRIE	06:50	07:50		11:50	12:55	17:05	10:30	17:30
ST JULIEN	LES CASTAGNES	06:55	07:55			13:00	17:10	10:33	17:33
MONS	CENTRE	07:00	08:00			13:05	17:15	10:37	17:37
ST MARTIN DE L'ARCON	CENTRE	07:03	08:03			13:08	17:18	10:40	17:40
COLOMBIERES SUR ORB	CENTRE	07:05	08:05			13:10	17:20	10:45	17:45
LE POUJOL SUR ORB	CENTRE	07:10	08:10	11:35		13:15	17:25	10:50	17:50
LAMALOU LES BAINS	PARC	07:15	08:15	11:43		13:23	17:29	10:53	17:53
↓	CASINO	07:20	08:20	11:45		13:25	17:30	10:55	17:55
HEREPIAN	CENTRE	07:25	08:25	11:50		13:35	17:40	11:00	18:00
BEDARIEUX	GARE SNCF	07:30	08:30	11:55		13:40	17:45	11:10	18:10
↓	PLACE COT	07:35	08:35	12:00		13:45	17:50	11:15	18:15



Pour l'utilisation du porte-vélos arrière, le chargement/déchargement des vélos est autorisé aux points d'arrêts marqués par cet icône.



Dans nos véhicules, une place UFR est disponible.

Afin d'offrir une prise en charge de qualité, nous invitons les usagers se déplaçant en fauteuil roulant à se renseigner auprès d'Hérault Transport par courriel

info@herault-transport.fr

Merci de votre compréhension.

